

LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UN MÉTIER !



Si la CGT défend le statut de fonctionnaire créé en 1946, elle est également consciente que le nombre d'agent-e-s contractuel-le-s s'est multiplié, et que, sans renoncer à la primeur du statut de fonctionnaire, **il faut lutter contre la précarité de leur situation : à devoirs égaux, droits égaux !**

Avec le recours accru aux contractuel-le-s et la difficulté d'accès aux concours, aujourd'hui, **le CDD est le principal moyen de recrutement dans la fonction publique territoriale.** Pour autant, les contractuel-le-s ne sont pas considérés comme elles/ils le devraient par leurs employeurs. L'empilement des CDD, le non-respect récurrent des délais d'information des agent-e-s concernant leur renouvellement (ou non !), les évolutions salariales non maîtrisées, tout cela ne peut être la norme. **Nous devons pouvoir travailler sereinement sans être dans l'insécurité de l'emploi, quel que soit notre statut.**



Si certains contrats correspondent bien à des remplacements, d'autres en revanche sont là pour pallier les manques d'effectifs avec des missions fracturées, des contrats parfois illégaux ou des renouvellements douteux. **Les contractuel-le-s ne sont pas des bouche-trous ! Leurs droits doivent être respectés !**

Nos employeurs ne peuvent plus ignorer qu'un / une contractuel-le a besoin dès son premier jour d'embauche de l'ensemble des équipements de protection individuelle pour travailler, et de bénéficier des formations réglementaires.

Le principe « à travail égal, salaire égal » doit être appliqué, l'indice majoré des contractuel-le-s ne peut rester bloqué pendant 3, 6, voire 10 ans comme c'est le cas aujourd'hui. Les commissions consultatives paritaires doivent être instaurées, et tenues comme l'exige la loi. **Les contractuel-le-s doivent être représentés, et la CGT est au rendez-vous !**



Pour vous sortir de la jungle des contrats de la fonction publique territoriale et vous aider à vous organiser, **la CGT vous propose de télécharger « le guide de survie des contractuel-le-s »** afin de comprendre vos droits, de votre embauche à votre fin de contrat, votre stagiairisation et votre titularisation.

<https://syndgencgtxvitry94.fr/>

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LÀ ? ENSEMBLE DANS LE SYNDICAT NOUS SERONS PLUS FORT !

BULLETIN DE CONTACT ET / OU DE SYNDICALISATION
À retourner au local Cgt des Tx de Vitry sur Seine

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SERVICE : _____

TÉLÉPHONE : _____

CATÉGORIE : _____

SYNDICAT GENERAL / UFICT
2 Av. Youri Gagarine 94400 Vitry sur Seine.
01 46 82 83 56

territoriauxcgtvitry@hotmail.com
cgt.ufict@mairie-vitry94.fr

la cgt
TERRITORIAUX
VITRY-SUR-SEINE

ADHÉRER À LA CGT C'EST PRENDRE ENFIN SON PROPRE DESTIN EN MAIN!

C'EST REFUSER DE DÉVALUER SON FORAÎT...

... CAR SEUL CEUX QUI NE SE BAT PAS A DÉVIA TOUT PERDU!

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE